

**COMPTE RENDU du rendez-vous CNP-IUT/GRAND OUEST  
avec l'assemblée des directeurs d'IUT et PACD**

Cachan, JEUDI 05 MARS 2009 à 11h00

Représentant CNP IUT : Arnaud LE NY (IUT de Sceaux)  
Représentants Coordination GRAND-OUEST :  
Mathilde NOUAILLER (IUT de Rennes)  
Franck LE BOLC'H (IUT de Brest)

L'entretien a duré très peu de temps et malheureusement nous n'avons pu que très peu échanger.

Le compte-rendu de la coordination GRAND OUEST a été présenté ainsi que la position et l'ultimatum « Le 10 mars les IUT s'arrêtent ».

**Nous leur avons demandé quelle était leur position sur SYMPA et un éventuel SYMPA bis :**

Pour Jean-François MAZOIN la question du calcul se discute avec la DGES en particulier qui a trouvé l'ADIUT légitime pour être associée à une redéfinition de SYMPA sans vouloir parler de refonte profonde. L'ADIUT ne veut pas d'ajustement à la marge mais une refonte complète présentée en comité de suivi : la position de la DGES, dont les propos semblent parfois minimalistes, paraît cependant évoluer sensiblement mais l'ADIUT n'a aucune garantie pour le moment.

Les conclusions du travail de la CPU seront rendues fin avril.

**Monsieur MAZOIN est revenu sur la formulation du compte-rendu GRAND OUEST « le constat est [...] que l'ADIUT ne reconnaît pas la légitimité du mouvement des personnels » :** il a récusé cette formulation jugée trop dure, précisant que des luttes internes seraient contre-productives.

La CNP a pris acte de ce jugement rappelant que cette légitimité avait été mise en doute lors de l'unique entretien CNP-IUT/ADIUT du 17 décembre.

**Il nous a été demandé si nous étions contre la LRU.** Nous avons répondu que les CNP-IUT/GRAND OUEST ne s'étaient pas exprimées sur ce point même si dans les discussions chacun avait pu faire part de la position de son IUT.

Monsieur CUESTA a rappelé qu'il n'était pas impossible de faire un fléchage des moyens dans la LRU : l'article 713.9 comporte la formulation « peut flécher les moyens » qui est aujourd'hui uniquement comprise « ne le fera pas ». Seul un décret pourrait transformer le « peut » en « doit ».

**Il nous a été demandé si nous avons des représentants dans les 116 IUT :** nous avons répondu que la mobilisation ne s'était pas arrêtée et que la coordination GRAND OUEST l'avait relancée.

**Un membre de l'assemblée a jugé qu'un blocage « Le 10 mars, les IUT s'arrêtent » serait contre productif :** nous avons répondu qu'il fallait agir de façon ferme, les discussions durant depuis déjà le 25 novembre. Cet appel de la coordination GRAND OUEST, qui sera relayé par la coordination nationale est aussi voué à être discuté en AG (certains IUT l'ayant déjà voté) et fonction des évolutions attendues d'ici là.

A l'issue de ce court entretien, il a été convenu avec Monsieur MAZOIN de rester en contact et de poursuivre les échanges.